



Réunion du Conseil d'intendance de la Société du Paysage de Grand-Pré

Objet : Procès-verbal approuvé
Date et heure de la réunion : Le 31 juillet 2014 – de 9 h 30 à 17 h 30
Lieu : Salle Orchard, municipalité du comté de Kings,
 Kentville, Nouvelle-Écosse

Administrateurs présents		
Claude DeGrâce (président)		Société Nationale de l'Acadie (SNA)
Jean Leung (coprésidente)		Association communautaire de la région de Grand-Pré
Beverly Palmeter	Absence motivée	Grand Pré Marsh Body
Robert Palmeter	Suppléant	Grand Pré Marsh Body
Hélène Lavigne	Absence motivée	Société Nationale de l'Acadie (SNA)
Charlie Curry		Association communautaire de la région de Grand-Pré
Stan Surette		Société Promotion Grand-Pré
Mike Ennis, conseiller municipal		Municipalité du comté de Kings
Robert Moreau	Par téléphone jusqu'à 14 h	Parcs Canada
Marilyn Perkins		Première Nation Glooscap
Ann Palmeter		Administratrice élue au suffrage universel
Naomi Blanchard	Par téléphone, de 9 h 30 à 12 h 30	Administratrice élue au suffrage universel
Administrateurs d'office présents		
Ina Amirault		Affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse
Marcel McKeough	Absence motivée	Ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine de la Nouvelle-Écosse
Loretta Robichaud	Par téléphone jusqu'à 14 h	Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Madelyn LeMay		Municipalité du comté de Kings et coordonnatrice de la gestion du site
Personnes-ressources		
Angela Morin		Secrétaire de séance
Helen Woodward	Durant la présentation du rapport du trésorier	Fournisseur de services financiers
Invité		
M. Richard Bridge	De 10 h 30 à 14 h	Conseiller juridique

Membres du public : 6

- Accueil et présentations** M. DeGrâce, président, ouvre la réunion à 9 h 50 et souhaite la bienvenue à M^{me} Leung à titre de nouvelle coprésidente, nommée par l'Association communautaire de la région de Grand Pré. M^{me} Leung se présente auprès du Conseil.
- Approbation de l'ordre du jour** M. Curry, appuyé par M. Ennis, propose que les membres du Conseil et le personnel administratif enregistrent la réunion par voie électronique, à l'exception de la période à huis clos.

[Tapez ici]

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M^{me} Blanchard, appuyée par M. Curry, propose le retrait des points 9.6 et 9.8 de l'ordre du jour. La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Surette, appuyé par M. Curry, propose l'adoption de l'ordre du jour, tel que modifié. La proposition est adoptée. Une personne s'est abstenue lors de ce vote.

3. Absences motivées

Il est noté que le Grand Pré Marsh Body a fourni un avis signé par son conseil en ce qui a trait à la nomination de M^{me} Beverly Palmeter à titre de représentante intérimaire et de M. Robert Palmeter à titre de représentant suppléant auprès du Conseil d'intendance.

4. Approbation des procès-verbaux

4.1. Approbation du procès-verbal – le 15 mai 2014

M. Ennis, appuyé par M^{me} Perkins, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2014, tel que distribué. La proposition est adoptée. Une personne s'est abstenue lors de ce vote.

4.2. Approbation du procès-verbal – le 12 juin 2014

M. Curry, appuyé par M^{me} A. Palmeter, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2014, tel que distribué. La proposition est adoptée. Une personne s'est abstenue lors de ce vote.

4.3. Affaires découlant du procès-verbal

4.3.1 Questions concernant l'élection d'administrateurs non désignés, ci-jointes

M^{me} Leung, coprésidente, appuyée par M. Surette, propose d'annuler la nomination, lors de la réunion du 12 juin, d'administratrices élues au suffrage universel. Le vote sur cette proposition est reporté. Questions – Il est noté que M. Bridge se joindra à la réunion à 10 h 30 afin de présenter son rapport sur les règlements de la Société. On souligne que M. Bridge pourrait répondre aux questions au sujet de la nomination des administratrices élues au suffrage universel et des propositions d'annuler cette nomination et d'inviter des organismes membres à envoyer un représentant supplémentaire en mesure d'assister à l'AGA et de voter (propositions ci-jointes). Le Conseil est favorable au report de ce point après le point 5.

M^{me} Blanchard quitte alors la téléconférence.

4.3.2 Plan de gestion, plan stratégique et protocole d'entente – dépôt prévu lors d'une réunion ultérieure

Le dépôt est remis à une date ultérieure.

4.3.3 Options de dotation

M. Ennis, appuyé par M. Curry, propose la mise sur pied d'un groupe de travail composé de M. Moreau, de M^{me} LeMay et des deux coprésidents en vue de fournir des lignes directrices quant aux options de dotation et de déposer un rapport à cet égard à l'attention du Conseil au cours des trois prochaines semaines. La proposition est adoptée à l'unanimité. On signale que le délai accordé peut poser problème, et on s'entend sur la nécessité que le groupe de travail se penche sur l'échéancier et les options favorisant une transition. Il est convenu qu'il s'agit d'une grande priorité. Il est confirmé que les membres du Conseil doivent envoyer leurs commentaires aux membres du groupe de travail par l'intermédiaire de M^{me} LeMay. (Mesure : M^{me} LeMay)

4.3.4 Politique sur les conflits d'intérêts – report à une réunion ultérieure

Le dépôt est remis à une date ultérieure.

4.3.5 Ébauche d'une politique sur le bilinguisme – report à une réunion ultérieure

Le dépôt est remis à une date ultérieure.

5. Rapport de Richard Bridge sur les règlements, ci-joint

M. Bridge est accueilli à la réunion. Il prend la parole et aborde différents sujets : les améliorations aux règlements, les membres composant le Conseil de la Société du Paysage de Grand-Pré et d'autres commentaires et recommandations.

Le Conseil convient d'accepter le rapport de M. Bridge devant le public, tout en conservant l'option du huis clos au besoin. Les points suivants se rapportent aux commentaires écrits de M. Bridge.

En ce qui a trait aux membres de la Société, M. Bridge mentionne que dans des organismes similaires où des représentants organisationnels siègent au Conseil, ces représentants deviennent à la fois membres des organismes en soi et de leur conseil d'administration.

M. Bridge recommande une approche simple à l'égard des

membres, plus précisément la révision des règlements de façon à préciser que les sept organismes figurant sur la liste de la section 4 des règlements seraient les seuls membres de la Société.

La recommandation de M. Bridge de supprimer la disposition relative aux suppléants entraîne des discussions au sujet de l'assurance-responsabilité pour les suppléants et d'autres options par rapport à ce rôle. Il est noté que l'absence de suppléants nécessiterait la mise en place d'un meilleur système de communication pour permettre aux administrateurs du Conseil de participer par téléconférence ainsi que pour confirmer leur disponibilité.

La question des membres ayant voix et l'intention du protocole d'entente dans le contexte de la formation subséquente de la Société suscitent beaucoup de discussions.

On souligne l'importance de revoir la question du remplacement des coprésidents afin de tenir compte de la pratique actuelle, soit que l'autre représentant du même organisme assure la relève du coprésident.

M. Bridge n'encourage pas le recours aux membres sans voix au sein du Conseil. Il est noté que le gouvernement provincial a examiné les règlements et que la catégorisation des membres non votants, ou sans voix, ne pose pas problème.

On discute du fait que la plupart des administrateurs ont commencé à siéger en même temps et que le règlement n'en fait pas état. Il est suggéré de supprimer le mandat de deux ans établi au départ. L'idée de décaler les mandats et d'opter pour une période de nomination la plus longue possible fait aussi l'objet de discussions.

Séance à huis clos

À 12 h 45, M. Curry, appuyé par M. Ennis, propose de tenir une séance à huis clos.

M. Ennis, appuyé par M^{me} Leung, coprésidente, propose que le Conseil passe à la séance à huis clos à 14 h 06. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Propositions lors de la séance à huis clos : **M^{me} Leung, appuyée par M. Surette, propose que le Conseil d'intendance annule la**

nomination, le 12 juin, des administratrices élues au suffrage universel et que les résultats sur cette question soient ratifiés par un vote des membres lors de l'assemblée générale annuelle. La motion est rejetée – quatre voix contre, deux voix pour et une abstention.

M^{me} Robichaud et M. Moreau quittent alors la téléconférence.

4. (suite) 4.3.6 Changements proposés aux règlements

M^{me} Leung, coprésidente, appuyée par M. Curry, propose que le conseil d'intendance suggère une modification aux règlements lors de la prochaine AGA, soit que l'article 65 permette désormais des modifications aux règlements lors d'une réunion extraordinaire des membres, qui s'ajouterait à l'assemblée générale annuelle. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.3.7 Concept de l'expérience du visiteur

M. DeGrâce, président, fait le point auprès du Conseil sur son entretien avec M. Moreau et demande à M^{me} Lemay d'assurer un suivi sur ce sujet. (Mesure : M^{me} LeMay)

4.3.8 Horton Landing

Cette question est reportée à la prochaine réunion.

4.3.9 Bénévoles pour le CMA 2014

M. DeGrâce, président, informe le Conseil que, à la suite de la réunion du 15 mai, on a accepté l'offre de M. Victor Tétrault de faire du bénévolat. M. Tétrault gèrera le stand pendant la durée de l'événement, de son installation à son démantèlement, du 14 au 23 août, et M. DeGrâce sera également présent pendant quelques jours, au début. Il souligne que M. Tétrault fait don de son temps et précise que l'achat de deux nouvelles bannières coûte moins de 1 000 \$ et que les frais de déplacement et d'hébergement du bénévole s'élèvent à entre 3 000 \$ et 4 000 \$. Il est noté que, lors de la réunion du 15 mai, le Conseil a approuvé un budget de 5 000 \$ à 7 000 \$.

4.3.10 Proposition portant sur l'archéologie : proposition de J. Fowler, ci-jointe

M^{me} LeMay présente la proposition. **M. Curry, appuyé par M^{me} Leung, coprésidente, propose que le Conseil d'intendance reporte le projet d'archéologie n° 2, de l'Université Saint Mary's, jusqu'à ce que le Comité consultatif technique examine la proposition et formule une recommandation. La proposition est adoptée à l'unanimité.**

4.3.11 Demande de propositions visant les relations avec les médias

Il est convenu que la demande de propositions (DP) provisoire visant les relations avec les médias soit soumise au Comité de l'éducation et du marketing en vue d'un examen final, et que l'on tienne compte des commentaires de ce comité. Il est également convenu que le groupe de travail pourrait ensuite

aller de l'avant avec l'affichage de la DP, à moins que les modifications soient jugées assez importantes pour justifier un nouvel examen du Conseil.

4.3.12 Rencontre avec l'Association communautaire de la région de Grand-Pré

M. DeGrâce, président, résume la rencontre tenue avec l'Association communautaire de la région de Grand-Pré.

4.3.13 Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA/ACOA)

M^{me} Leung, coprésidente, insiste pour que la demande auprès de l'APECA soit classée au nombre des grandes priorités de la coordonnatrice de la gestion du site. M^{me} LeMay note qu'elle doit harmoniser cette priorité avec d'autres dossiers prioritaires à l'heure actuelle. Le Conseil convient du fait que la demande auprès de l'APECA constitue une grande priorité.

4.3.14 Mise à jour au sujet de la Municipalité du comté de Kings

La réunion avec la Municipalité doit avoir lieu en septembre, et on demande à M^{me} LeMay de transmettre l'information s'y rapportant aux coprésidents. (Mesure : M^{me} LeMay)

4.3.15 Date de l'AGA

M. Curry, appuyé par M^{me} A. Palmeter, propose que l'AGA soit tenue le 25 septembre 2015, en soirée. La proposition est adoptée à l'unanimité. Il est convenu que la date du 18 septembre pourrait aussi être retenue.

M. R. Palmeter quitte la réunion à 14 h 20, pendant la période consacrée à la présentation du rapport du trésorier.

6. Rapport du trésorier

M^{me} Helen Woodward se joint à la réunion pendant la présentation du rapport du trésorier.

6.1 Rapport financier du mois de mai 2014, présenté en vue de son acceptation

M. Curry, appuyé par M. Ennis, propose l'acceptation du rapport financier de mai 2014. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Rapport financier du mois de juin 2014, présenté en vue de son acceptation

M. Curry, appuyé par M. Ennis, propose l'acceptation du rapport financier de juin 2014. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 États financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2014, présentés en vue de leur acceptation

M. Curry, appuyé par M. Surette, propose l'acceptation des états financiers 2013-2014, avec une modification visant la mention de la *Societies Act (Loi sur les sociétés)* au lieu de la *Business Act*, puis leur traduction et leur présentation auprès de l'AGA. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Correspondance

7.1 Fiducie du patrimoine de la Nouvelle-Écosse

M^{me} Lemay note que ce point est inscrit à l'ordre du jour à titre d'information seulement.

7.2 Demande de la Société Promotion Grand-Pré

Il est noté que l'on révisera le budget pour inclure le montant ajusté. **M. Curry, appuyé par M. Ennis, propose que le Conseil**

d'intendance rembourse les frais de déplacement des représentants de la Société Promotion Grand-Pré qui siègent au Conseil d'intendance et au Comité d'éducation et de marketing pendant l'exercice 2014-2015. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.3 Courriels reçus par le Conseil d'intendance

7.3.1

Il est convenu que les coprésidents envoient une réponse à M. Gorman, comme il est recommandé de le faire dans le rapport.

7.3.2

Le Conseil accepte la correspondance restante.

8. Rapport

8.1 Coprésidents

M. DeGrâce, président, passe en revue le rapport écrit par les coprésidents à l'intention du Conseil et en approfondit le contenu. Des questions sont posées au sujet du contrat avec CBC/Radio-Canada. M. DeGrâce mentionne qu'il a préparé un rapport à cet égard. M. Curry précise la portée du travail auquel se sont livrés les coprésidents au cours du dernier mois et note que la charge de travail, même avec la présence d'une coordonnatrice de la gestion du site, est trop élevée pour qu'un bénévole puisse s'engager à l'assumer.

8.2 Coordonnatrice

M^{me} LeMay mentionne qu'elle a fourni un compte rendu écrit et demande si quelqu'un a des questions. M. Ennis, demande s'il convient d'avoir un bureau et note qu'il préférerait l'embauche de personnel supplémentaire à l'obligation de demander à des membres du Conseil de se charger du travail des anciens coprésidents. Il est convenu que la coordonnatrice de la gestion du site formulera des recommandations sur les besoins liés au poste, y compris en ce qui concerne l'espace de bureau.

La grande table de pique-nique du parc d'observation (Harvest Table) suscite des discussions, et il est noté que la Société Promotion Grand-Pré a réservé des fonds pour l'aménagement de cette table. M^{me} Lemay a préparé l'ébauche d'une entente avec Parcs Canada en vue du transfert de responsabilité de la table à la Société, une fois mise en place. De plus amples détails au sujet de cette entente avec Parcs Canada et de la table seront apportés à l'attention du Conseil lors d'une réunion ultérieure. M. Curry note qu'une entente entre l'Association communautaire de la région de Grand Pré et Parcs Canada sera recherchée pour permettre une utilisation coordonnée du parc d'observation.

8.3 Comité consultatif technique

Il est convenu que le protocole d'entente provisoire avec l'Université Saint Mary's soit acheminé au Comité consultatif technique en vue d'un examen et de la formulation de recommandations au Conseil. (Mesure : M^{me} LeMay)

8.4 Comité d'éducation et de marketing

Il est convenu d'aller de l'avant avec les bannières, telles qu'elles sont présentées. On s'entend aussi pour que le Comité d'éducation et de marketing poursuive l'élaboration d'une stratégie de communication – qui sont les destinataires, quel est le message et comment mesurer les résultats? Il est convenu d'attendre à la prochaine réunion pour le dépôt du reste du rapport du Comité d'éducation et de marketing. De plus, un bulletin devrait être préparé et envoyé avant la tenue de l'AGA.

8.5 Mise en œuvre du programme de signalisation

Cette question est reportée à la prochaine réunion.

9. Affaires nouvelles

9.1 Distribution de l'ébauche des procès-verbaux du Conseil d'intendance, ci-jointe

M. Curry, appuyé par M^{me} Leung, propose la diffusion publique du procès-verbal dans les 18 jours suivants et seulement après :

- **l'approbation du contenu du procès-verbal par les coprésidents;**
- **la distribution du procès-verbal auprès du Conseil d'intendance et l'appel de commentaires et de corrections avant une date établie;**
- **l'intégration des corrections demandées au procès-verbal provisoire, après une deuxième consultation des coprésidents;**
- **la traduction du procès-verbal et son affichage sur le site Web de la Société.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ce point est reporté.

9.2 Partenariat avec Parcs Canada sur les opérations de la saison d'automne

9.3 Demande que le protocole d'entente entre la Société et l'Université Saint Mary's soit partagé avec les membres du Comité consultatif technique

Cette demande est traitée au point 8.3.

9.4 Encadrement d'un timbre-poste (proposition)

Ce point est reporté.

9.5 Modification possible à la politique sur l'approvisionnement

Ce point est reporté.

(proposition)

9.6 Proposition concernant la mise sur pied d'un comité de candidature pour 2014-2015 (courriel)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

9.7 Bulletin

Cette question est traitée au point 8.4.

9.8 Publicité non sollicitée du journal *L'Étoile*

Ce point est retiré de l'ordre du jour, puisqu'il est traité dans le rapport du Comité de l'éducation et du marketing.

10. Date de la prochaine réunion

On suggère de tenir la prochaine réunion du Conseil le 25 septembre.

Remarque : La date de la prochaine réunion est maintenant fixée au 18 septembre, au centre d'interprétation du lieu historique national de Grand-Pré; la réunion du Conseil d'intendance débutera à 9 h 30, alors que l'assemblée générale annuelle commencera à 19 h.

11. Levée de la séance

M. DeGrâce, président, lève la séance à 17 h. Il permet ensuite la tenue de discussions avec les membres du public. Un membre du public prend la parole.

Approuvé par :

M. Claude DeGrâce
Coprésident de la Société
et président de la réunion

M. Stan Surette
Secrétaire

Fichier :

Procès-verbal_31jui14.docx